

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 20 (1958)
Heft: 11

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Association suisse

Avis aux possesseurs d'un appareil de signalisation „Argus“ à clignoteur et rétroviseur

Nous prions ceux de nos sociétaires qui ont muni leur tracteur de l'appareil de signalisation «Argus» de bien vouloir nous faire connaître, aussi tôt que possible, ce qu'ils en pensent depuis qu'ils l'utilisent. Nous tiendrions à savoir avant tout:

1. Depuis quand possédez-vous l'appareil «Argus»?
2. Vous permet-il de voir suffisamment les véhicules roulant derrière votre train routier?
3. Vous permet-il d'indiquer clairement votre intention d'obliquer vers la gauche?
4. Vous gêne-t-il pendant l'exécution de certains travaux?
5. Ses possibilités de fixation au tracteur sont-elles suffisantes?
6. Subit-il une grande usure?
7. Avez-vous d'autres observations à formuler au sujet de cet appareil?

En nous écrivant, ne prenez pas la peine de répéter les questions. Il suffira que vous répondiez directement en mentionnant les chiffres.

Nous attachons une grande importance à des réponses aussi nombreuses que possible et vous remercions sincèrement d'avance de votre collaboration.

Adresse: Association suisse de propriétaires de tracteurs, case postale 210, Brougg (Argovie).

Dans le commerce des huiles de graissage . . .

de nouveaux systèmes de prospection de la clientèle semblent être adoptés depuis quelque temps. Le téléphone est fortement mis à contribution. Tant qu'il s'agit de fournisseurs habituels, qui veulent ainsi gagner du temps, on ne peut guère trouver à redire, à condition que ce moyen de communication soit modérément utilisé. Mais s'il s'agit par contre d'un négociant inconnu, et que ces appels téléphoniques aient lieu pendant la pause de midi ou le soir, après 21 heures, on peut dire avec raison que ces messieurs exagèrent (pour res-

ter poli!). Après tout, l'agriculteur a aussi droit à son repos de midi et du soir. De tels procédés sont encore moins compréhensibles lorsqu'on vous parle de liquidation de stocks. Aussi conseillons-nous aux agriculteurs de répondre à de semblables appels par un «Non, merci!» ferme mais poli, puis de raccrocher purement et simplement. En ce qui concerne l'huile de graissage, on s'en tiendra à la bonne vieille marque connue et éprouvée.

Le Secrétariat central

